



# NAPA

## Nouvelles des Aires Protégées en Afrique

News from African Protected Areas

N°116  
Février 2018

### Edito

**Geoffroy MAUVAIS**  
Coordonateur du Papaco

#### Peut mieux faire...



En ce début d'année, les points de transformation et de commerce de l'ivoire ont été, officiellement du moins, fermés en Chine ce qui théoriquement devrait faire diminuer de façon déterminante le braconnage de l'espèce en Afrique. N'importe quel individu normal s'étonnera qu'il ait fallu attendre si longtemps pour mettre en place une solution si simple, mais les optimistes se réjouiront quand même que cela arrive avant l'extinction des pachydermes dont les tendances, pour certaines populations notamment en forêt, sont dramatiques.

Malheureusement cette mesure ne s'applique pas à Hong Kong, de loin le lieu de transit principal, qui a demandé un délai de 5 ans supplémentaires pour fermer son « commerce ». Comme quoi une solution simple n'est jamais simple à mettre en œuvre ! Mentionnons aussi que le Japon n'a pas suivi ce mouvement non plus.

On peut imaginer que des élevages d'éléphants se mettront en place pour générer une offre locale et légale, comme les fermes de tigres permettent désormais d'alimenter le marché des peaux et des os en Chine ; ou celles des ours qui fournissent la bile utilisée dans la pharmacopée traditionnelle. Et cela créera inmanquablement un « marché gris » dans lequel les produits braconnés seront recyclés comme chaque fois qu'une autorisation partielle est donnée sans les moyens d'assurer le contrôle total de la filière, ce qui arrange finalement tout le monde. Comme on estime déjà que 90% de l'ivoire

qui était librement commercé en Chine était d'origine illégale, finalement, la production nécessaire pour « couvrir » la poursuite de cette activité est bien mince.

La Chine est donc devenue super écolo ?

Pas si sûr. Inutile de revenir sur la corne de rhinocéros dont tout le monde comprend l'inutilité médicale mais qui continue à se vendre sur les marchés chinois générant une guerre sanglante dans les savanes africaines. Interdire une bonne fois cette poudre en Chine est-il donc si compliqué ? Les quatre espèces de pangolins d'Afrique sont sous pression, ce n'est un secret pour personne désormais, puisque leurs écailles servent à fabriquer moult potions à des milliers de kilomètres de leur lieu de massacre. Là également, est-il si difficile de décider une fois pour toute qu'on n'en trouvera plus sur les étals ? Le porc-épic est recherché et les caméléons, séchés, prennent aussi la route de l'Est dans des cartons anonymes pour agrémenter la cuisine chinoise, tout comme les tortues ou les serpents collectés partout, presque ratissés systématiquement. Pourquoi les laisser vendre au grand jour en Chine ? Aucun oiseau n'est à l'abri et le pire, c'est qu'il s'invente de nouvelles recettes ou de nouvelles vertus tous les jours, hypothéquant les espèces jusqu'ici épargnées. Plus une espèce se raréfie, plus son prix monte et lorsqu'elle devient vraiment rare, certains alors spéculent sur son extinction et stockent ce qu'ils peuvent pour répondre plus tard aux demandes extravagantes. Ne peut-on pénaliser ce type de comportement ?

Preuve qu'il n'y a pas de limites, la peau des ânes est recherchée maintenant jusqu'au fin fond de l'Afrique. Elle est utilisée pour fabriquer un sirop

aux vertus – supposées – multiples contre la toux ou l'anémie ou les effets secondaires de la ménopause. Dommage, elle ne peut rien contre l'ignorance ! Comme la population d'ânes chinois a plongé, les commerçants se tournent vers l'Afrique où les règles concernant cette espèce restent floues. Plus de 4 millions de peaux sont nécessaires à la consommation intérieure ce qui aiguise les appétits. Certains pays s'engagent donc dans la légalisation du commerce (comme le Kenya) tandis que d'autres comme le Burkina ou le Botswana résistent encore... Mais quand les vannes seront ouvertes, combien de temps restera-t-il aux ânes du continent ?

Faut-il donc aussi protéger les ânes d'Afrique ? Question surréaliste et pourtant d'actualité ! Dans quel monde vivons-nous ? Pourtant ils jouent un rôle fondamental pour beaucoup de communautés et l'accroissement de leur valeur due à cette demande inextinguible les rend désormais inaccessibles aux plus pauvres. La menace ne pèse donc pas que sur les ânes...

Alors bravo pour le tardif effort sur le commerce des éléphants mais, amis chinois, s'il vous plaît, étendez-le tout de suite aux autres espèces animales et végétales que vous puisez en Afrique tel un trou noir béant. Il y a urgence et aucune raison valable de ne pas le faire immédiatement.

En savoir plus :

[http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/03/28/pourquoi-les-chinois-veulent-la-peau-des-anes-africains\\_5101859\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/03/28/pourquoi-les-chinois-veulent-la-peau-des-anes-africains_5101859_3212.html)

<https://www.newsecuritybeat.org/2016/09/wild-laws-china-role-wildlife-trafficking/>

<http://e360.yale.edu/features/the-dark-legacy-of-chinas-drive-for-global-resources>

Le papaco, c'est aussi sur :



Twitter = @Papaco\_IUCN  
([https://twitter.com/Papaco\\_IUCN](https://twitter.com/Papaco_IUCN))

Et sur :



Facebook = facebook /IUCNpapaco  
(<https://www.facebook.com/IUCNpapaco>)

A lire également, la lettre du programme aires protégées de l'IUCN (GPAP) :

<https://www.iucn.org/theme/protected-areas/our-work/newsletter>

## NOS FORMATIONS EN LIGNE EN 2018



Ça y est, nos quatre MOOC, à savoir :

- 1) Gestion des Aires Protégées
- 2) Suivi Ecologique
- 3) Conservation des espèces et
- 4) Application des lois

sont **en ligne !!!** Et ce jusqu'au **13 avril**, vous laissant tout le temps nécessaire pour suivre les cours et faire les examens (*si vous souhaitez obtenir le certificat*) à votre propre rythme. Les cours sont **ouverts à tous** et **totalemt gratuits** jusqu'à l'obtention du certificat.

**L'inscription est facile :** suivez simplement les liens sur **papaco.org** ou directement ici :

**Gestion des Aires Protégées :**

<http://papaco.org/fr/sinscrire-au-mooc-gap/>

**Suivi Ecologique :**

<http://papaco.org/fr/sinscrire-au-mooc-se/>

**Conservation des espèces :**

<http://papaco.org/fr/sinscrire-au-mooc-sp/>

**Et Application des lois :**

<http://papaco.org/fr/2017/08/16/sinscrire-au-mooc-loi/>

Et rejoignez les groupes de discussion sur **Facebook !**

Retrouvez les teasers des MOOC et tous les liens et autres infos utiles sur **www.papaco.org**, à la page MOOC

Rejoignez le groupe Facebook MOOC sur :  
<https://www.facebook.com/groups/167668443583415/>

Likez la page Facebook du Papaco :  
<https://www.facebook.com/IUCNpapaco>

## Quelques témoignages d'étudiants des MOOC en cours



### Mamorisoa Andriahanitrinana, Madagascar

Je m'appelle ANDRIAHANITRINIANA Mamorisoa, je viens de Madagascar. Je suis étudiant à l'Ecole Supérieure Polytechnique d'Antananarivo dans le parcours "géomètre topographe".



Pourquoi avoir choisi de suivre ce MOOC ? Et bien, le MOOC sur les aires protégées m'a intéressé parce-que je désire travailler au sein d'un organisme chargé de la protection de l'environnement et la gestion des aires protégées. J'ai suivi ce MOOC pour épanouir mes connaissances en termes de conservation de la biodiversité et des écosystèmes. J'ai ajouté cette formation à mon CV et la met en avant à chaque fois je demande un emploi auprès de services ou organismes chargés de la protection de l'environnement et les ressources naturelles.

Je remercie infiniment l'équipe du MOOC pour la réalisation gratuite de ce cours et j'aimerais que vous me préveniez lors du prochain MOOC. J'invite aussi les étudiants potentiels à continuer dans leur assiduité.

### Alain Mututa, RDC

Je m'appelle Alain Mututa, je viens de RDC et je suis passionné par la nature, les paysages, les animaux etc. Je suis particulièrement intéressé par les aires protégées car je suis conscient que notre existence est tributaire de la nature et de ses ressources. Ce MOOC était donc pour moi une occasion d'acquérir de nouvelles connaissances sur la gestion des AP et je vous assure que j'ai vécu une expérience exceptionnelle et passionnante.

J'ai découvert, par exemple, une communauté dans le village de Nkondo-Kiombia dans le territoire de Songololo en RDC, une zone marécageuse et très poissonneuse où la pêche est réglementée par l'autorité traditionnelle pour le bien de toute la communauté. Sans formation, cette communauté gère de façon responsable et durable les ressources naturelles.

Les nouvelles connaissances acquises me permettent personnellement d'adopter un comportement responsable à l'égard de la nature, mais surtout, de partager ces connaissances avec les communautés de ma région chaque fois que l'occasion m'est offerte.

Je remercie infiniment l'équipe du Papaco pour avoir mis à disposition gratuitement ces enseignements qui non seulement réveillent notre conscience mais surtout nous responsabilisent quant à la nécessité de la gestion durable de la nature et de ses ressources. Chers membres de l'équipe MOOC, l'intérêt que vous portez sur la gestion des AP d'Afrique est une cause noble et mon souhait serait de voir, avec votre accompagnement, émerger en Afrique une jeunesse formée, responsable et passionnée de la conservation de la nature.

Aux étudiants potentiels, je vous encourage de suivre ces MOOC pour vivre une expérience scientifique exceptionnelle, passionnante et très enrichissante. Que vous validiez ou pas, vous en sortirez gagnant ! Je vous encourage, cependant à tout mettre en œuvre pour valider les examens...





## Bounda Abonguy Aymar Lewis, Congo

Je suis responsable du volet recherche écologique du projet de gestion des écosystèmes périphériques au parc national de Nouabale Ndoki (au Congo) et je cherche à approfondir mes connaissances en gestion des aires protégées.

Mon expérience MOOC a apporté un grand changement dans ma manière de travailler au bureau comme sur le terrain. Les connaissances que j'ai acquises m'aident et continueront à m'aider tout au long de ma vie professionnelle.

J'encourage l'équipe du MOOC à continuer à faire usage de sa matière grise pour ceux qui sont en quête de nouvelles connaissances. Enfin, j'invite les autres étudiants à suivre le cours avec assiduité car volonté + travail = réussite !

Plus d'information sur [www.papaco.org/fr](http://www.papaco.org/fr)  
page « formation »

## Les aires protégées communautaires : un outil de réduction de la pauvreté, de conservation de la biodiversité et d'amélioration des capacités d'adaptation des populations rurales face aux impacts des changements climatiques ?

**Par : Nicolas Drunet**, ancien chef de l'unité climat et territoires chez Expertise France - [nicolas.drunet@gmail.com](mailto:nicolas.drunet@gmail.com)

### Association namibienne des organisations de soutien au CBNRM<sup>1</sup> (NACSO) :

- Maxi Louis, [maxi@nacso.org.na](mailto:maxi@nacso.org.na), directeur de NACSO, Steve Felton, [sfleton@wwf.na](mailto:sfleton@wwf.na), chargé de communication, et Siphwe Lutibezi, [communications@wwf.na](mailto:communications@wwf.na), chargée de communication.

### Équipe NRT :

- Kadir Boru, responsable du changement climatique, [kadir.boru@nrt-kenya.org](mailto:kadir.boru@nrt-kenya.org), Sophie Harrison, chargée de communication, [sophie.harrison@nrt-kenya.org](mailto:sophie.harrison@nrt-kenya.org) et Charity Mukono, ancienne chargée de communication.

## Introduction

Nombreux sont les articles à faire mention de la perte de biodiversité et des services écosystémiques associés (principalement causée par le braconnage commercial, la dégradation des terres, l'accaparement des terres etc.). Pourtant, une gestion des ressources naturelles basée sur l'écosystème est considérée comme un facteur clé pour vaincre la misère, et comme une occasion

d'améliorer la gestion des ressources naturelles dans un contexte de changements climatiques.

Plusieurs modèles ont été testés et mis en œuvre par différents acteurs pour tenter d'inverser les tendances actuelles en matière de biodiversité et pour assurer la durabilité des ressources. Quelques options en cours d'implémentation ont déjà été présentées dans la NAPA : plusieurs concernent la gouvernance étatique des aires protégées, d'autres suggèrent que la privatisation de la gestion des aires protégées est un, sinon l'unique moyen de restaurer les tendances, et d'autres options notent la nécessité d'impliquer les communautés dans la gestion des aires protégées.

La Namibie dans les années 1990, et plus récemment le Kenya, ont introduit une nouvelle approche innovante d'intendance communautaire pour la conservation appelée **conservancy**<sup>2</sup>. Celle-ci se base sur une stratégie multipartite, dans laquelle les communautés, les autorités traditionnelles, les collectivités territoriales (particulièrement au Kenya), l'État et le secteur privé travaillent ensemble pour réduire les pertes en biodiversité tout en diversifiant la génération de revenus sur la base d'une approche de gestion

<sup>2</sup> Conservancy : [les conservancies communautaires](#) sont des entités autonomes et démocratiques dirigées par leurs membres, avec des frontières fixes approuvées par les conservancies, communautés et propriétaires avoisinants. Les conservancies sont reconnues par l'État à travers son Ministère de l'Environnement. Les [conservancies de pleine propriété](#) correspondent à une aire légalement protégée constituée d'un groupe de bonne foi occupant le terrain et exerçant une gestion coopérative sur la base d'une stratégie d'utilisation durable et la promotion de la conservation des ressources naturelles et de la faune.

<sup>1</sup> CBNRM : gestion communautaires des ressources naturelles ou *Community-based natural resources management*.

dirigée par la communauté, avec l'écosystème au centre de cette approche.

L'objectif de cette NAPA est de partager les enseignements tirés des expériences en Namibie et au Kenya, en se concentrant sur les *conservancies* communautaires. Nous allons identifier les caractéristiques communes aux deux exemples ainsi que ce qui les différencie, puis explorer les conditions potentielles de leur réplcation ailleurs.

### 1 – Conservancies en Namibie

#### La création des *conservancies*

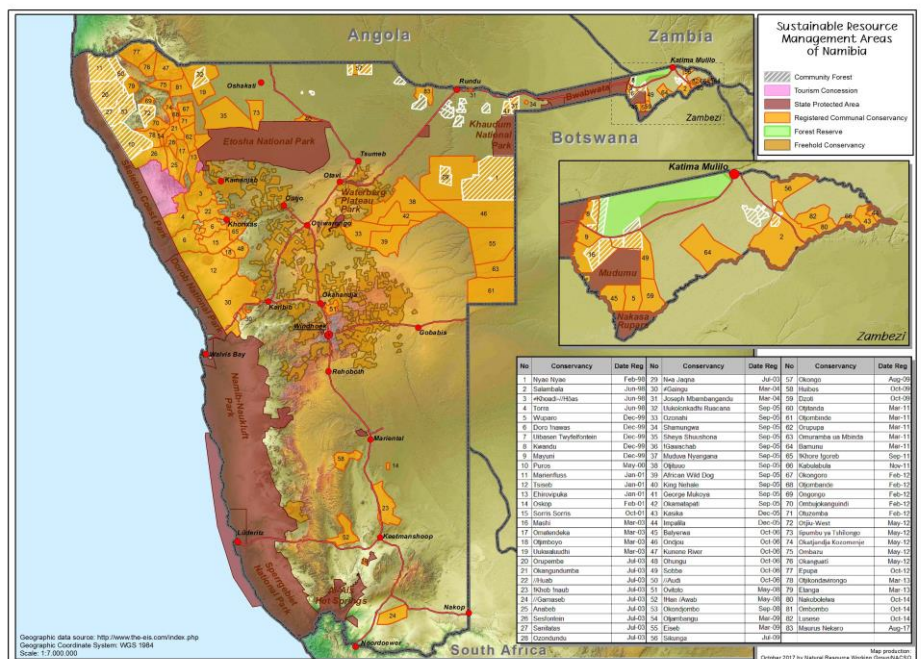
En Namibie, les *conservancies* ont été formées aussi bien pour faire face à la pauvreté rurale que pour conserver la faune et les habitats. Leur création a été poussée par des circonstances particulières, à savoir l'indépendance de la Namibie, pays qui jusque-là, et depuis 20 ans, était occupé par les forces sud-africaines.

En 1990, peu après l'indépendance, le gouvernement namibien dirigé par le SWAPO<sup>3</sup> a commissionné une enquête sur la situation socio-économique de ses zones rurales. L'objectif de cet exercice participatif était de recueillir des idées pour trouver des solutions à l'épuisement des moyens de subsistance dans les zones communautaires en grande partie surpâturées et desquelles la faune disparaît à cause du braconnage.

Cette enquête s'inscrit évidemment dans un certain contexte ; les conservacionnistes Garth Owen-Smith et Chris Eyre, en collaboration avec des chefs et dirigeants de la région aujourd'hui connue sous le nom de Kunene au nord-ouest aride de la Namibie, avaient déjà préparé un modèle d'aménagement du territoire à des fins autres que l'agriculture, fondé sur le tourisme de faune. Ce modèle avait pour base de reverser le revenu dérivé du tourisme directement aux communautés, en échange de quoi ces derniers rendraient des services écosystémiques, en particulier la protection de la faune du

braconnage. Sur la base de cette étude, et avec ce modèle de conservation à portée de main, le gouvernement namibien a accordé aux communautés les mêmes droits sur la faune que les droits détenus par les fermiers commerciaux depuis 1975 dans l'Ordonnance pour la conservation de la nature, à condition que ces communautés forment des *conservancies*. L'ordonnance en question a été modifiée à cet effet en 1996.

En 1998, après une période de formation et avec l'aide de différentes ONG, les quatre premières *conservancies* ont été classées. La première à Nyae Nyae, une zone exclusivement San à l'est de la Namibie qui jouissait déjà d'une assistance considérable au développement de la part de la *Nyae Nyae Development Foundation*. Ensuite, Salambala au nord-est de la région de Caprivi (aujourd'hui appelée Zambezi), et deux autres à Kunene dans le nord-ouest aride à Torra et à #Khoadi-//Hôas.



#### Quel est leur mode de fonctionnement ?

Une *conservancy* communautaire est un territoire partagé ayant des frontières claires, approuvées par les résidents de la zone et de l'extérieur. Une *conservancy* est un corps auto-gouverné avec une constitution, un plan de gestion, et surtout, un plan de gestion du gibier. Une fois que les conditions pour la formation d'une *conservancy* sont remplies, celle-ci est classée par le Ministère de

<sup>3</sup>South West Africa People Organization



l'Environnement et du tourisme (MET) et doit adhérer aux procédures standard d'opération.

Le zonage de la *conservancy* est un outil important pour sa gestion. Une *conservancy* peut aussi générer un revenu du tourisme par le biais de joint-ventures avec des opérateurs du secteur privé. La gestion en place peut donc diviser la *conservancy* en zones différentes destinées au tourisme, à la chasse et à l'agriculture.

Conformément à sa constitution, la gestion d'une *conservancy* doit être approuvée par le MET avant que celle-ci ne puisse être classée. Le comité de gestion est élu lors de l'assemblée générale annuelle, et dont le quorum est défini par la constitution. Une fois par an, les rapports financiers doivent être déposés. Le comité peut employer des personnels tels qu'un gestionnaire, un secrétaire et un trésorier.

Les rangers sont les principaux employés d'une *conservancy*, et ils sont chargés de mettre en œuvre le plan de gestion du gibier. Sur la base du modèle développé à Kunene avant l'indépendance, les rangers mènent des patrouilles anti-braconnage et rapportent tout mouvement ou événement suspect au MET qui détient le pouvoir d'arrestation. Les gardiens du « gibier » de la *conservancy* n'ont pas d'autorité légale, et ne portent pas d'armes.

Le plan de gestion du gibier suppose qu'avec suffisamment de pluie et de pâturages, et avec la réduction ou l'élimination du braconnage, le nombre d'animaux sauvages augmentera. Avec un effectif suffisant d'animaux sauvages, le gibier pourra être utilisé à des fins comme par exemple la chasse, à la fois par des chasseurs de trophées qui paient des droits à la *conservancy*, et par la *conservancy* elle-même pour la viande.

### Un fort soutien de la part de l'État et des ONG

L'État établit les conditions pour la constitution de *conservancies* et peut les déclasser en cas de manquement aux réglementations nationales, mais l'État ne les gouverne pas. Le MET approuve le plan d'utilisation du gibier, qui à son tour est contrôlé par des recensements annuels et par des quotas établis pour son utilisation durable. Le MET est aussi très impliqué dans la réintroduction d'espèces de faune de grande valeur dans l'ensemble de ses parcs nationaux et dans un certain nombre de *conservancies* pour soutenir la génération de revenus dérivés de l'utilisation de la faune.

Le rôle des ONG est aussi d'importance capitale. Certaines ONG de conservation sous l'ombrelle de NACSO<sup>4</sup> (l'association namibienne des organisations de soutien au CBNRM), continuent d'apporter leur soutien technique et à la formation des *conservancies*. Les recensements annuels de gibier sont des activités titanesques dirigées par le MET et par les *conservancies*, bénéficiant d'une aide logistique considérable de la part de NACSO. La formation fournie par l'association a aussi permis d'améliorer la gestion des *conservancies* par leur audit annuel conduit en collaboration avec le MET pour s'assurer que celles-ci sont correctement gérées, et qu'elles respectent la réglementation nationale.

### Résultats actuels

Aujourd'hui, 83 *conservancies* communautaires couvrent 20% de toute la Namibie. Ces *conservancies* ont deux principes directeurs : la protection de la faune et de son habitat, et l'apport de revenus et de développement à ses résidents. Où en sont ces objectifs à l'heure actuelle ?

### En termes de conservation

Du point de vue de la conservation, le programme de *conservancy* étant intégré au programme général de gestion communautaire des ressources naturelles, connaît un vif succès pour deux raisons. D'abord, les populations d'animaux sauvages ont connu une hausse de leurs niveaux historiquement bas, causée par la minimisation du braconnage. À Kunene, le nombre de springboks est passé de 1 000 en 1990, à 27 000 avant la sécheresse qui a récemment sévi et réduit leur effectif. La population d'éléphants est passée d'environ 7 000 à plus de 22 000 en l'espace de 20 ans. L'utilisation durable

<sup>4</sup>NACSO : Namibian Association of CBNRM Support Organisations

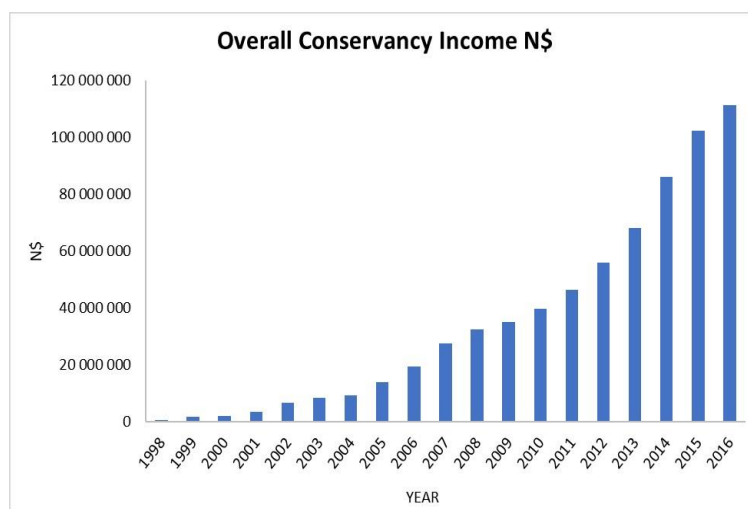


de la faune a fait de celle-ci une ressource importante que les communautés ont intérêt à protéger. Elle génère un revenu pour les *conservancies* et pour les individus, et produit de la viande distribuée de manière équitable.

Deuxièmement, considérons l'augmentation du nombre de *conservancies* et leur relation avec les aires protégées étatiques. Le développement des parcs nationaux et des entreprises de tourisme va de pair avec la création de grandes aires de conservations interconnectées. Fin 2016, en prenant en compte les *conservancies* privées établies sur le territoire agricole commercial, les terrains bénéficiant d'une forme de gestion structurée des ressources naturelles représentaient 43,7 % du territoire namibien.

### En termes de réduction de la pauvreté

Quelques chiffres permettent d'illustrer le succès du programme des *conservancies* : en 2016, les *conservancies* ont généré plus de 8,2 M € de recettes pour les communautés locales, elles ont créé plus de 5000 emplois ainsi que 164 entreprises basées sur les ressources naturelles, y compris des aménagements touristiques sous forme de joint-venture très profitables. L'accès à l'emploi et l'émancipation des communautés rurales ne se limite pas aux hommes. Près de la moitié des trésoriers de *conservancies* sont des femmes, ainsi que le tiers des membres du comité et des employés. L'emploi créé par les aménagements touristiques est une source de revenus considérable pour les familles rurales. De la viande, d'une valeur supérieure à 700 000 US \$, a été obtenue de manière durable et distribuée aux familles.



### Défis

La gestion des *conservancies* représente le plus grand défi pour les membres de la *conservancy*, les ONG et le gouvernement. Les communautés rurales n'ont pas suffisamment été formées pour gérer ce qui en réalité sont des entreprises, générant pour certaines plus d'un million de dollars namubiens. Les comités de *conservancies* ont tendance à être constitués des mêmes personnes, ce qui empêche l'arrivée de sang neuf et de nouvelles idées. Une mauvaise gestion financière a également été relevée, ainsi que le manque de volonté de rapporter des cas de fraude à la police. Les rapports financiers ne sont pas toujours exacts ni ponctuels, et le taux de présence aux assemblées générales et leur organisation ne sont pas non plus toujours satisfaisants.

Le développement à venir des *conservancies* communautaires ne risque pas de connaître le même rythme d'expansion que par le passé. Des défis cruciaux consistent à améliorer et maintenir des standards de gouvernance, et concernant la bonne gouvernance, il faut s'assurer que les bénéfices sont distribués équitablement aux communautés, et que le revenu n'est pas utilisé par la *conservancy* au détriment de ses membres.

À ce jour, 62 *conservancies* génèrent un revenu positif et sont financièrement autonomes. Ce n'est malheureusement pas le cas des 21 restantes. Toutes les *conservancies* ne possèdent pas la même richesse de faune requise pour un revenu conséquent, dérivé de la chasse, et elles sont encore moins nombreuses à posséder la combinaison entre attractions naturelles et faune, essentielle à la profitabilité d'aménagements touristiques. C'est particulièrement le cas pour les *conservancies* du sud et du centre. Ces *conservancies*, manquent de revenus pour financer leurs activités, et les rendements de la conservation n'y égalent pas ceux du reste de la Namibie.

## 2 – Au Kenya

### Contexte

Au Kenya, une *conservancy* communautaire est une organisation créée pour accompagner la gestion du terrain communautaire au profit des moyens de subsistance des familles (meilleures gouvernance et représentation, moins de conflits, meilleure gestion des pâturages, meilleure productivité du bétail, développement intégré,

développement d'entreprises...) et pour la conservation et la protection des ressources naturelles (y compris des parcours naturels, des forêts, des écosystèmes marins et de la faune).

Depuis leur création dans les années 1990, la portée des *conservancies* et leur complexité institutionnelle ont fini par s'étendre bien au-delà de la conservation de la faune et du tourisme. Le Kenya compte aujourd'hui plus de 140 *conservancies* privées et communautaires, la majorité ayant été établie au cours des 15 dernières années. Les *conservancies* sont des institutions pour établir la paix, améliorer les conditions de vie, et conserver les ressources naturelles. Elles ne sont pas propriétaires du terrain et ne le clôturent pas, et contrairement aux parcs nationaux publics, elles n'excluent pas les pâturages ou autres bergers mobiles. Les *conservancies* travaillent à l'appui des propriétaires.

Les *conservancies* se basent sur le principe suivant : si l'appui, les incitations et le cadre réglementaire destinés aux communautés et aux propriétaires des terres est suffisant, ceux-ci peuvent être les intendants de la conservation de la faune, travaillant en collaboration avec la région, et le gouvernement national pour protéger et profiter d'un environnement sain et productif.

Au Kenya, 65 % de la faune se trouve à l'extérieur du réseau d'aires protégées étatiques, sur du terrain privé ou communautaire. Cette faune appuie une industrie touristique dynamique qui génère un revenu de l'étranger essentiel (en 2015, le tourisme a contribué à 9,9 % du PIB total du pays), emploie des milliers de personnes et renforce l'économie locale.

La faune se dégrade cependant à un rythme insoutenable, les espaces disparaissent et le temps d'action restant s'écourt plus rapidement que nous ne le réalisons. Le Kenya doit agir avec résolution pour inverser la tendance, ou bien de notre vivant, nous risquons d'être témoins d'une décimation totale de sa faune.

### Quel est leur mode de fonctionnement ?

Chaque *conservancy* est gouvernée par un conseil d'administration constitué de membres de la communauté, élus pour un mandat de trois ans, en provenance de différents villages de l'aire de la *conservancy*. Ce conseil d'administration est élu

localement, et il inclut le gouvernement local et autres acteurs qui font intervenir des observateurs (membres *ex officio*). Le conseil d'administration a le contrôle ultime de toutes les activités et du budget de la *conservancy*. Il supervise les opérations et activités de développement, il priorise les diverses interventions visant à établir la paix et assurer la sécurité, à gérer les parcours naturels, les moyens de subsistance alternatifs et le développement des entreprises.

### Un appui important de la part de l'État et des ONG

Le potentiel réel des *conservancies* kényanes n'a pas encore été atteint. Les propriétaires de terrains privés et communautaires, avec l'appui d'un nombre croissant de partenaires motivés, ont le potentiel de conserver 12 % des terrains du Kenya au profit de 5 millions de personnes, et de protéger 65 % de la faune kényane (*KWA Conservancy Guide*, mars 2016).

La propriété communautaire a récemment été renforcée sous la *Wildlife Conservation and Management Act* (WCMA, loi relative à la conservation et la gestion de la faune) de 2013, et la *Community Land Act* (CLA, loi relative aux terres communautaires) de 2016. Pour la première fois, la WCMA a donné une reconnaissance légale aux *conservancies* communautaires, et la CLA a répondu aux faibles droits de propriété des communautés locales en octroyant aux terrains communautaires les mêmes droits qu'aux terrains privés.

La *Northern Rangeland Trust* (NRT) est une organisation non gouvernementale communautaire créée en 2014 au nord du Kenya par une coalition de responsables locaux, de politiciens et de conservationnistes. Elle a spécifiquement été établie pour appuyer et développer le modèle émergent de conservation communautaire dans la région, pour garantir la paix et conserver les ressources naturelles.

La NRT est une organisation dont les membres sont issus des *conservancies* communautaires. Le travail des 35 membres s'étend sur 45 000 km<sup>2</sup> au nord et le long de la côte du Kenya. Le soutien de grands donateurs tels qu'USAID, *Nature Conservancy*, DANIDA et l'AFD, et des donateurs plus petits, permet à la NRT d'appuyer et de renforcer l'effort des communautés à développer des structures de gouvernance dirigées

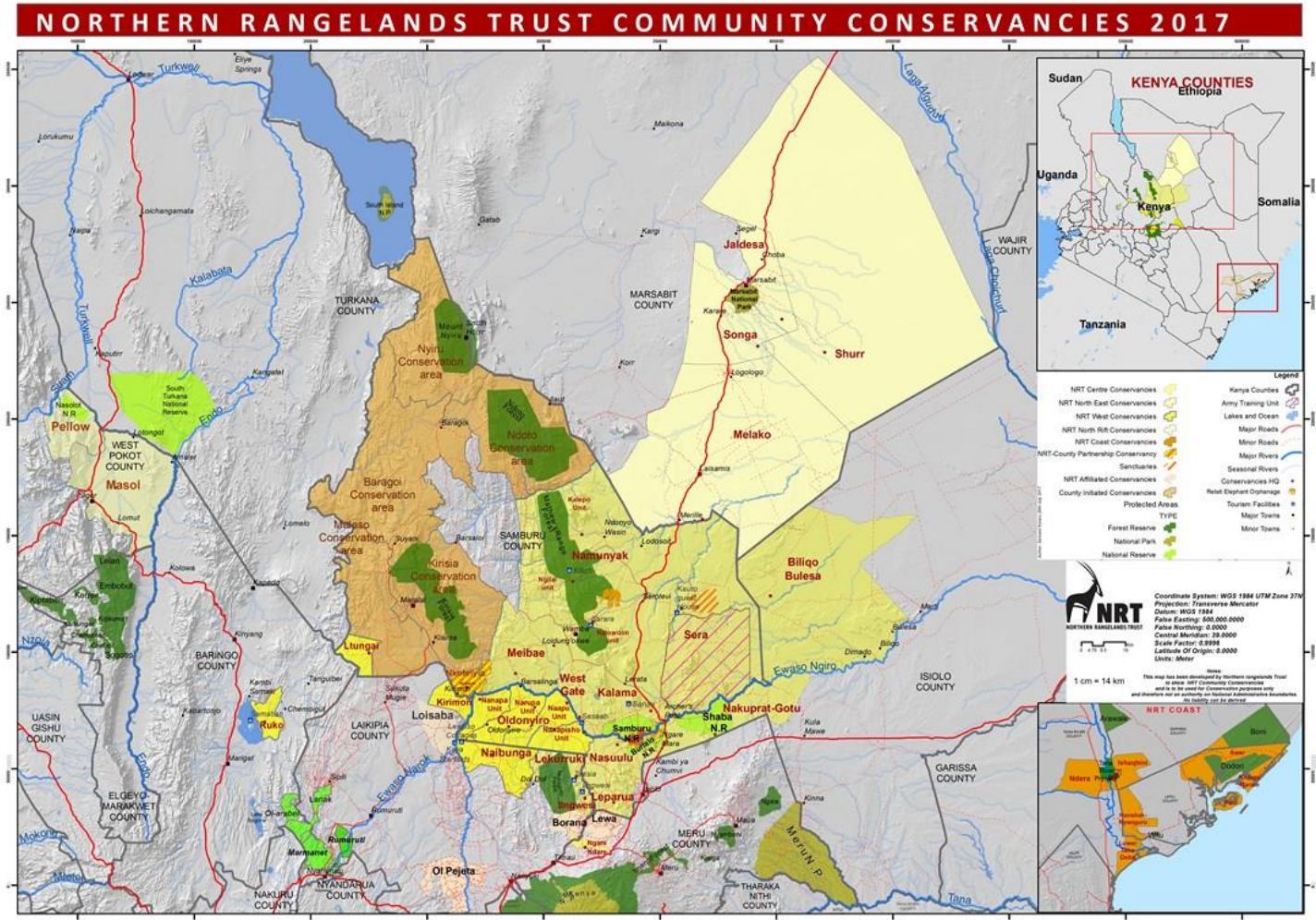


localement, de lancer des programmes de paix et de sécurité, de s'affirmer dans la gestion des ressources naturelles, et de gérer des entreprises liées à la conservation. Les *conservancies* communautaires commencent à avoir un impact considérable sur l'amélioration des niveaux de vie et la gestion des parcours naturels, et leurs divers succès ont permis de façonner de nouvelles réglementations gouvernementales sur l'établissement,

le classement et la gestion des *conservancies* communautaires au Kenya.

**Situation actuelle, basée sur les rapports de la NRT**

À ce jour, 35 *conservancies* communautaires ont été classées dans cette zone, elles abritent plus de 630 000 personnes de 15 communautés ethniques différentes.



**En termes de conservation**

Les *conservancies* au Kenya ont un impact considérable sur la conservation de la biodiversité. Depuis 2012, le nombre d'éléphants tués légalement a chuté, bien que 2016 ait été marqué par une faible hausse de ces abattages. Quant à l'intensification du conflit homme/éléphant dans certaines *conservancies*, elle peut être associée aux sécheresses répétitives qui ont poussé les éléphants et le bétail à se déplacer dans les zones de forêt pour survivre.

En ce qui concerne les prédateurs, leurs effectifs sont généralement stables ou en augmentation, à

l'exception des lycaons. Les herbivores tels que le buffle ou le zèbre des plaines souffrent des périodes de sécheresses passées et actuelles, avec un déclin dans la plupart des *conservancies* dans lesquelles elles se trouvent.

**En termes de réduction de la pauvreté**

En 2016, le revenu commercial total généré par les *conservancies* a atteint 640,000 dollars américains, soit une augmentation de 13 % depuis 2015. Ce revenu provient principalement du tourisme (504,000 dollars) qui a connu une hausse de 17 %. Pour la première fois, les brodeuses de perles de BeadWORKS ont contribué à hauteur de 1,5 M de

shillings kényans par une taxe de 5 % sur leurs revenus destinée à leurs *conservancies* respectives.

### **En termes de rétablissement de la paix parmi les communautés**

Historiquement, le nord du Kenya est marqué par des conflits violents. Les communautés avoisinantes s'engagent dans des confrontations meurtrières à la moindre provocation liée aux faibles ressources d'eau et de pâturages, et les descentes pour réapprovisionner le bétail sont souvent alimentées par la prolifération d'armes de petits calibres en provenance de la Somalie et/ou de l'Éthiopie. A Marsabit, les communautés Rendile et Borana ont toujours été ennemies. Des centaines de personnes y compris des femmes et des enfants ont perdu la vie au cours de ce conflit prolongé, par des attaques et des représailles qui ont engagé ces deux communautés dans un cercle vicieux. Récemment, la création des *conservancies* Songa et Jaldesa a permis à la situation d'évoluer, de construire un pont entre les deux communautés et d'établir un dialogue entre les communautés. Depuis la création des *conservancies* il y a trois ans, aucune arme n'a été utilisée. Aujourd'hui, les deux communautés travaillent ensemble pour trouver le bétail, elles font des patrouilles communes, se marient entre elles et entretiennent des relations amicales. Les communautés disent : « si la *conservancy* n'avait d'autre but que de maintenir la paix, elles vous seraient déjà éternellement reconnaissantes ».



### **Défis**

La sécheresse et l'épuisement des pâturages et des ressources en eau sont les principaux défis de ce paysage. Les sécheresses ont

considérablement réduit la productivité des parcours naturels ainsi que les variétés d'espèces d'herbes. Les communautés racontent la disparition à un rythme effréné d'herbe de grande qualité, et son remplacement par des arbustes et des espèces envahissantes d'*acacia reficiens*. Cela provoque une érosion massive, et réduit la fertilité des sols, ne laissant rien d'autre que de la terre inutilisable. Tout cela complique la mise en œuvre de plans de pâturages, et interrompt les efforts de réhabilitation. À long terme, la situation entraîne la perte de bétail à cause des grandes sécheresses, et conduit à l'augmentation des descentes entre communautés avoisinantes à la recherche de bétail vivant.

La NRT et les interventions pour le développement des *conservancies* sont soutenues par des donateurs. Et bien que le revenu commercial augmente doucement, principalement grâce aux prélèvements sur les revenus issus du tourisme et du bétail, le rythme de croissance est toujours trop faible pour appuyer le plan de développement des *conservancies*. La dépendance sur le revenu touristique et le financement des donateurs demeure un défi important. À ce jour, aucune des *conservancies* n'est auto-suffisante. Bientôt cependant, trois *conservancies*, à savoir Ngare Ndare, Il Ngwesi et Sera, pourront tenir debout une fois que les revenus issus du tourisme se seront stabilisés.

### **3 – Conclusions et idées à partager**

Les *conservancies* ont d'abord vu le jour en Namibie puis au Kenya dans le but de diversifier les sources de revenus des communautés rurales, par l'utilisation durable de la faune, mais aussi pour réduire les pertes en biodiversité. À ce jour, le braconnage a grandement diminué, le nombre d'animaux sauvages a augmenté et des espèces de grande valeur ont recolonisé des espaces desquels elles avaient disparu. La biodiversité a donc bel et bien été revalorisée, ce qui est un indicateur très positif, et montre la valeur ajoutée des *conservancies*.

Cependant, comme nous l'avons dit dans les sections précédentes, le rôle des *conservancies* s'étend au-delà de la conservation de la biodiversité. Elles sont considérées comme moteur de réduction de la pauvreté, de génération de revenus et sont aussi un outil important pour réduire les conflits humains relatifs à la gestion des

ressources naturelles, comme c'est le cas au centre et au nord du Kenya. Par conséquent, les *conservancies* donnent la possibilité aux communautés de mieux s'adapter aux impacts des changements climatiques, compte tenu de leur dépendance sur divers moyens de subsistance, à travers une approche holistique qui inclut aussi leurs propres activités traditionnelles (élevage de bétail, agriculture etc.).

En Namibie, certaines *conservancies* sont maintenant complètement auto-suffisantes d'un point de vue humain et financier. Leur organisation institutionnelle est améliorée, elles génèrent du revenu qui, dans une certaine mesure, peut couvrir les dépenses opérationnelles, et elles sont aussi capables de planifier et d'implémenter des activités, et de faire face au secteur privé et aux institutions gouvernementales.

Ce résultat positif est en grande partie dû à une approche démocratique dans laquelle les communautés, les institutions locales et nationales, les ONG et le secteur privé ont tous ensemble un rôle complémentaire à remplir.

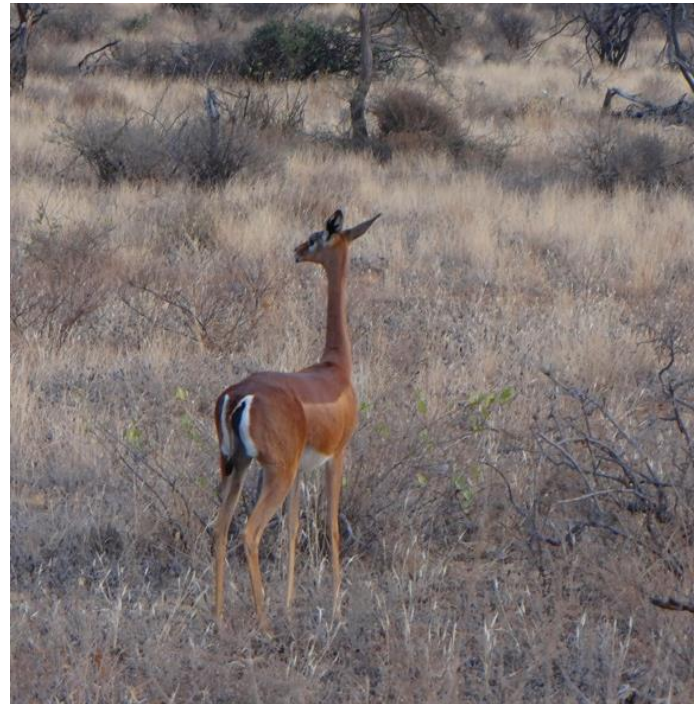
Tout a commencé avec les communautés, appuyées par des ONG, qui ont commencé un travail informel de mise en place d'activités contre le braconnage pour réduire les pertes en biodiversité tout en rétablissant la paix au sein de leurs territoires respectifs (surtout au Kenya). Cela a ouvert la voie pour la création de *conservancies* communautaires.

Le gouvernement central a alors reconnu le rôle des *conservancies* dans la promotion du développement durable en mettant en place un cadre facilitateur (notamment l'amendement dans la constitution pour incorporer les droits des communautés sur l'utilisation de la faune et de la flore, la préparation de la loi généralisant les activités des *conservancies* au sein d'organisations ministérielles et paraétatiques responsables de la faune etc.).

Les ONG ont joué un rôle essentiel en apportant l'appui nécessaire de renforcement des capacités des communautés dans la gestion des *conservancies*. Le secteur privé s'est enfin joint à l'initiative en tant que prestataire de services capables d'apporter une valeur économique aux *conservancies* (tourisme dans les deux pays, la chasse au trophée ou la vente d'animaux en

Namibie). Toutefois, il faut noter que la communauté maintient le dernier mot, et peut accepter ou refuser une affaire.

Enfin, dans le cas de la Namibie, de nombreux donateurs (MCA, Banque mondiale, GED, FFEM etc.) ont dès le début de programme décidé de se joindre à l'initiative et de la soutenir. Au Kenya, une grande variété de donateurs soutient également les *conservancies* (DFID, USAID, AFD, FFEM etc.).



Bien sûr, il reste un grand nombre de défis à relever avant de pouvoir garantir la durabilité du réseau de *conservancies* :

- le manque d'opportunités économiques dans certaines *conservancies*, et dans les deux pays, la distribution très inégale des revenus générés ;
- le besoin d'améliorer la distribution équitable des bénéfices au sein d'une *conservancy* ;
- la grande dépendance au soutien des donateurs, surtout au Kenya ;
- le besoin d'améliorer la gouvernance et la reddition des comptes dans certaines *conservancies* où une mauvaise gestion financière a été rapportée ;
- le passé très lourd et des sécheresses continues qui interrompent déjà les efforts passés et actuels.

Malgré les défis, la Namibie et le Kenya ont déjà montré à quel point il est pertinent d'encourager un modèle adapté de *conservancy* sur leur territoire, pour garantir un développement durable dans le temps.

### Perspectives,

Au Kenya, les autorités sous-nationales se montrent aujourd'hui très intéressées par les *conservancies*. Dans certains comtés, les gouverneurs ont décidé d'apporter un soutien financier aux *conservancies* (y compris les coûts opérationnels). Il s'agit d'un signe très positif, et il ne fait qu'affirmer le rôle des *conservancies* dans la gestion des ressources naturelles, et surtout, il rétablit la paix au sein d'un territoire. Il s'agit de la base pour le développement à venir.

Au Kenya par exemple, pour reconnaître le succès des *conservancies*, le gouvernement du comté de Samburu a étendu son assistance financière à une *conservancy* qui investit grandement dans le comté. Et pour la première fois, NRT et le gouvernement du comté de Samburu ont développé un modèle officiel de partage des coûts pour soutenir l'aspect opérationnel de la *conservancy*.

Un autre exemple est celui du *Green Climate Fund* (GCF) qui a reconnu l'impact positif des *conservancies* à faire face aux prévisions des changements climatiques. Les mécanismes d'adaptation centrés sur l'écosystème par le modèle de *conservancy* semblent être un atout pour surmonter les incertitudes à venir. Une subvention de projet à hauteur de 10 millions de dollars américains a été octroyée à la Namibie à travers son autorité nationale désignée (*Environment Investment Fund*)<sup>5</sup>.

### Qu'en est-il des autres pays africains ?

La Namibie dans les années 1990 et plus récemment le Kenya, ont démontré l'efficacité de la politique de *conservancy* dans la perspective d'amélioration de la gestion des ressources naturelles tout en soutenant l'agenda général de développement.

En Afrique occidentale et centrale, le processus de décentralisation de la gestion des ressources

naturelles (faune et flore) est quasi-inexistant. Dans la plupart des pays francophones, l'État possède la faune qui est gérée par le gouvernement. À ce jour, la faune et la flore ont presque disparu dans de nombreuses régions, et leur présence reste limitée aux parcs nationaux et parfois aux terrains de chasse avoisinants.

Sur le terrain communautaire autour des parcs, les communautés profitent à peine des ressources naturelles. Parfois, le gouvernement national, par le biais de son ministère de l'environnement, alloue des terrains de chasse à un chasseur professionnel, mais très peu est reversé aux communautés. Ce modèle semble s'effondrer dans certains pays comme indique dans une étude récente publiée dans la NAPA<sup>6</sup>. De plus, les conflits entre parcs, concessions de chasses, fermiers et bergers ont augmenté de manière significative au cours des dernières années. Cela indique que l'avenir en termes de conservation de la biodiversité en dehors des parcs demeure très incertain s'il continue à dépendre d'une approche strictement basée sur la chasse au trophée. De plus, la hausse du conflit homme/faune aura aussi un impact sur les moyens de subsistance.

Évidemment, le modèle de *conservancy* ne peut être répliqué à l'identique n'importe où - chaque pays a ses spécificités. Toutefois, la question se pose de savoir si un modèle de *conservancy* appuyé par tous les acteurs y compris le gouvernement, peut représenter une opportunité dans les zones rurales pour garantir l'accès aux terres, la gestion améliorée de la faune, et la diversification des sources de revenus.

Cela peut en effet être un bon compromis pour améliorer la gestion des ressources naturelles tout en renforçant les capacités d'adaptation des communautés en développant une approche holistique par laquelle les droits des communautés seront pleinement reconnus.

Le projet « Africa4climate » (<http://africa4climate.expertisefrance.fr/>), financé par le FFEM et l'AFD, et mis en œuvre par Expertise France, a eu lieu de 2012 à décembre 2017. Ses objectifs principaux étaient de renforcer les capacités institutionnelles locales et nationales des quatre pays bénéficiaires (Kenya, Ouganda, Gabon et Bénin) dans l'intégration des changements climatiques à leurs stratégies, plans d'actions et plus généralement à leurs activités quotidiennes. Le projet s'efforçait également de renforcer et d'accroître les initiatives d'adaptation aux changements climatiques ayant prouvé leur efficacité.

<sup>5</sup> <http://www.greenclimate.fund/-/empower-to-adapt-creating-climate-change-resilient-livelihoods-through-community-based-natural-resource-management-in-namibia>

<sup>6</sup> <http://papaco.org/wp-content/uploads/2017/05/lettreNAPA-109-0617-FR.pdf>

Au Kenya, le projet Africa4climate a appuyé la politique kényane autour des conservancies (Kenyan Conservancy Policy) afin de renforcer la résistance des écosystèmes et les capacités d'adaptation des communautés.

Une collaboration spécifique a été établie avec NRT pour soutenir les conservancies communautaires dans le Marsabit, particulièrement pour :

1- Promouvoir la collaboration entre gouvernements locaux et conservancies pour appuyer les capacités d'adaptation de chaque membre de la conservancy.

L'objectif de cette composante était d'encourager le dialogue entre le comté Marsabit et les conservancies présentes dans le comté Marsabit, afin de maximiser la synergie comté/conservancy compte tenu de leurs rôles respectifs dans la planification et la mise en œuvre de projets/politiques locales.

2- Appuyer des opportunités de financement solides des moyens de subsistances mises en œuvre dans les conservancies du Marsabit à travers un petit programme de subventions spécifique.

3- Renforcer les connaissances relatives aux opportunités de financements des changements climatiques au sein de l'équipe NRT.



La participation de la communauté à la gestion des AP procure des bénéfices de développement

<http://panorama.solutions/fr/node/65>



Une plage, parc marin de Mohéli © Frida Lanshammar

Le Parc Marin Mohéli, aux Comores, a été créé en 2001 dans le cadre d'un processus négocié par les dix principaux centres villageois de la région. Cependant, pendant l'instabilité politique, les soutiens extérieurs se sont taris en 2005 et les pressions sur les ressources des écosystèmes côtiers, vitales pour l'économie locale, ont augmenté. La solution a été de relancer la dynamique des villages autour de la protection du parc,

et depuis 2014 de développer des activités génératrices de revenus pour les communautés locales et utiles à la gestion du parc.

Le réexamen du cadre institutionnel et de gouvernance du parc marin de Mohéli a débouché sur un arrangement plus productif entre les villages locaux et les autorités de protection. Le dialogue concernant les impacts sur les ressources locales et les moyens de subsistance est passé des coûts et des revendications à l'action et les bénéfiques. Des compromis entre la protection et l'exploitation sont devenus possibles et ont eu pour effet de réduire les impacts sur les écosystèmes marins et côtiers. De nouvelles zones de non-prélèvement ont à la fois accru la dissémination et la récupération des principales espèces commerciales (poulpes, holothuries) et fourni un havre de paix pour la biodiversité dans l'écosystème de l'île de Mohéli. La participation active des villages à la réduction de l'érosion des bassins versants et du trait de la côte est perçue comme bénéfique pour leur communauté, pas seulement pour l'aire protégée.

Plus d'info : visitez le site PANORAMA

## Offres d'emploi ou de formation



**Directeur Exécutif du Fonds Africain pour el Patrimoine Mondial à Johannesburg, South Africa**

Le fonds Africain pour le Patrimoine Mondial recherche son directeur exécutif. Pour plus d'info et postuler : [https://dbsa.internal.erecruit.co.za/candidateapp/Jobs/View/180118-3/Executive\\_Director\\_\(AWHF\)](https://dbsa.internal.erecruit.co.za/candidateapp/Jobs/View/180118-3/Executive_Director_(AWHF)).

**Date limite : 15 Février 2018**

## Conseiller Régional Aires Protégées en Côte d'Ivoire

La GIZ recrute un conseiller AP pour appuyer ses projets sur le parc national de la Comoé. Le conseiller exécutera les activités de la composante en lien avec la gestion du parc selon les programmes du Plan de gestion de la Comoé et s'accordera régulièrement avec le coordinateur régional et le chargé de la composante Biodiversité et Conservation sur toutes les activités de la composante. Il conseille / appuie techniquement le partenaire (OIPR), dans le domaine de la gestion des feux, du suivi écologique, de la mise en œuvre et du suivi du plan de gestion, ainsi que de la planification annuelle et de l'évaluation de la performance et de l'efficacité de la gestion. Il contribue

aux autres activités de la composante en lien avec la gestion du PNC et du projet « conservation de la Biodiversité du PNC » de la KFW. Il participe à la formulation des plans d'action en lien avec la composante et aide à l'harmonisation entre le système de planification et de budgétisation du programme et celui des partenaires. Il assume la responsabilité, conjointement avec les partenaires, pour la préparation, la réalisation et la documentation des formations, ateliers, forums, réunions d'équipe et autres activités de la composante.

Et enfin il contribue à l'atteinte et au suivi des indicateurs de la composante et à l'ensemble des indicateurs globaux du programme en concertation avec le coordinateur régional, le responsable de la composante biodiversité/conservation et le responsable de suivi-évaluation du programme.

Pour se renseigner et postuler : [giz-cote-ivoire@giz.de](mailto:giz-cote-ivoire@giz.de)

**Date limite : 15 février 2018**



## OFFRE DE FORMATION

Earth Skills Network propose une formation et du tutorat pour améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées.

Les gestionnaires d'aires protégées africaines sont donc invités à postuler pour faire partie d'un programme innovant de partage des compétences pour renforcer leurs capacités de gestion. Le Earth Skills Network (ESN) peut aider à améliorer la gestion des zones protégées en formant les gestionnaires à des compétences essentielles en gestion d'entreprise. Cela permettra aux aires protégées de mieux utiliser les ressources disponibles, d'identifier et de préparer les réponses aux risques potentiels, de jeter les bases d'un financement durable des activités et bien plus encore.

La formation ESN est une opportunité pour les organisations en charge des AP de participer à un programme de formation de dix jours, financé et assuré par une équipe de professionnels de l'apprentissage.

En 2018, six aires protégées africaines nommeront chacune trois représentants qui bénéficieront de conseils en matière de planification des activités, de développement des compétences personnelles et d'un soutien pour une durée d'un an. ESN accueille les demandes provenant des aires protégées, des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO (y compris les sites figurant sur la liste indicative), des agences d'aires protégées et autres autorités de gestion.

**La date de clôture des candidatures est le 24 février 2018.**

### Pour en savoir plus:

<http://eu.earthwatch.org/corporate-partnerships/partnering-with-earthwatch/earth-skills-network-introduction>

ou contactez Stacey Baggaley :  
[sbaggaley@earthwatch.org.uk](mailto:sbaggaley@earthwatch.org.uk)



### General information 2018:

Organizers: Colorado State University's Center for Protected Area Management (CPAM) and the Office of International Programs of the U.S. Forest Service

### SEMINAR ON TOURISM AND PROTECTED AREAS

## Seminaire sur le tourisme et les aires protégées

Organisé par l'université du Colorado (centre pour la gestion des aires protégées) et le bureau des programmes internationaux du service des forêts des USA.

Ce séminaire vise les personnels et techniciens qui travaillent sur le tourisme et la conservation dans des organisations gouvernementales ou non, dans le secteur privé ou académique ou encore avec des communautés locales, dans ou à côté d'une aire protégée.

**Dates : Septembre 2018**

**Date limite d'inscription : 11 mai 2018**

Plus d'info sur :

<https://warnercnr.colostate.edu/cpam/seminar-tourism-protected-areas/>

## APPEL À CANDIDATURES AU MASTER 2 EN DÉVELOPPEMENT

L'Université Senghor, université internationale de langue française au service du développement africain, Opérateur direct de la Francophonie, lance son **concours d'admission directe en 2ème année du Master en Développement**, pour la rentrée 2018, à Alexandrie, Egypte. Ce Master à caractère professionnel, reconnu par le CAMES, comprend 9 spécialités dont les enseignements sont assurés par des professeurs et experts internationaux.

<b>DÉPARTEMENT ADMINISTRATION-GESTION</b> Management de Projets Gouvernance & Management Public	<b>DÉPARTEMENT CULTURE</b> Gestion du Patrimoine Culturel Gestion des Industries Culturelles Communication et Médias
<b>DÉPARTEMENT SANTÉ</b> Santé Internationale Politiques Nutritionnelles	<b>DÉPARTEMENT ENVIRONNEMENT</b> Gestion de l'Environnement Gestion des Aires Protégées
<a href="http://www.usenghor-francophonie.org">www.usenghor-francophonie.org</a> / <a href="mailto:info@usenghor-francophonie.org">info@usenghor-francophonie.org</a>	

1

### CONDITIONS D'ADMISSION AU PROGRAMME DU MASTER EN DEVELOPPEMENT (MASTER 2)

**1** Être titulaire d'un Master 1 ou d'un diplôme équivalent validé et reconnu dans le champ de la spécialité choisie.

**2** Faire état d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins un an.

**Les candidats définitivement admis doivent prendre en charge les droits d'inscription et les frais de vie à Alexandrie qui s'élèvent à 3000 €.**

En contrepartie, l'Université Senghor prendra en charge les frais de scolarité, les frais médicaux et d'assurance, l'hébergement à Alexandrie, les repas du midi et le transport à l'Université, et ce durant l'année académique 2018-2019.

Les frais de voyage aller-retour du pays d'origine à Alexandrie sont à la charge de tous les étudiants admis. Pour entrer en Égypte, les étudiants doivent être munis d'un visa et sont obligatoirement soumis à un contrôle médical, conformément à la réglementation égyptienne.

2

### DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Tout candidat doit obligatoirement compléter un dossier de candidature en ligne sur le site de l'Université Senghor permettant de vérifier l'adéquation de ses connaissances et compétences avec le programme de la spécialité choisie du Master. Seules les candidatures enregistrées en ligne seront étudiées. Chaque personne ayant régulièrement complété un dossier de candidature en ligne recevra par courrier électronique un identifiant et un mot de passe permettant d'actualiser son dossier, jusqu'à la date de clôture de l'appel.

La sélection est effectuée après examen des dossiers de candidatures dans lequel la description du projet professionnel (préfiguration du mémoire de fin d'études) est très importante pour le comité de sélection. À la demande du comité de sélection, un entretien oral et/ou une épreuve écrite peuvent être exigés.

Le dossier de candidature, accessible en ligne à l'adresse <http://senghor.refer.org> devra comporter les pièces suivantes dont les originaux ou les copies légalisées seront à présenter lors de l'inscription définitive :

- 1 Photo
- 2 Extrait de naissance
- 3 Diplômes mentionnés
- 4 Relevé des notes du diplôme universitaire le plus élevé, plus spécifiquement Master M1 ou DEA, DESS etc.
- 5 Certificat de travail établi par le ou les employeur (s) justifiant des expériences professionnelles
- 6 Pour les fonctionnaires, autorisation de l'employeur à concourir
- 7 Description d'un projet de mémoire de fin d'études (maximum 1 page dactylographiée à un interligne simple).
- 8 Lettre(s) de recommandation avec les coordonnées du signataire (nom, qualité, téléphone, etc.) **pouvant éventuellement encadrer la rédaction du mémoire.**

**NB** : Tout dossier incomplet ne sera pas étudié. Il est recommandé aux étudiants de compléter leur dossier aussi rapidement que possible après son ouverture.

**L'appel à candidatures sera clos le jeudi 29 mars 2018**  
L'Université Senghor avisera uniquement les candidats sélectionnés et retenus.

**Pour accompagner les étudiants sélectionnés pour cette seconde année de Master (spécialité "gestion des aires protégées"), nous recherchons des sponsors pour des bourses couvrant l'intégralité des frais d'inscription, d'enseignement et de vie/transport des étudiants sur place, estimés à environ 6,000€ par étudiant – Prendre contact avec le Papaco...**

### NAPA – CONTACTS

geoffroy.mauvais@iucn.org  
beatrice.chataigner@iucn.org  
marion.langrand@papaco.org  
youssof.diedhiou@iucn.org  
coetzer.madeleine@gmail.com

Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation – PAPACO  
Chargée de programme PAPACO – Liste Verte  
Chargée de programme PAPACO - MOOC  
Chargé de programme PAPACO – Liste Verte et Patrimoine Mondial  
Chargée de programme PAPACO - MOOC

[www.papaco.org](http://www.papaco.org) et [www.iucn.org](http://www.iucn.org)

*Les opinions exprimées dans cette lettre ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN*